

Je les ai vus là-bas. Il y a plusieurs mois, ils craignaient une ultime victoire du Nord. Le gouvernement demandera-t-il à l'ambassade des États-Unis d'entrer en contact avec ces quelques employés de l'ambassade du Canada et de faire en sorte qu'ils obtiennent immédiatement des permis? La conscience des Canadiens demande que l'on agisse. Il faudrait vérifier les rapports de presse, selon lesquels on aurait refusé de transporter ces personnes pour charger deux voitures et des vases à leur place. Le gouvernement devrait demander tout de suite aux États-Unis de l'aider à protéger ceux qui se sont totalement dévoués au Canada en demeurant à leur poste.

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, au nom du gouvernement, j'aimerais exprimer mon plaisir de constater que le très honorable député de Prince-Albert soit à son siège et, en outre, en si parfaite santé.

Des voix: Bravo!

M. Sharp: Je m'efforcerais maintenant de répondre aux questions qui m'ont été posées par le très honorable député. Nous avons fait de nombreux efforts pour obtenir des permis de sortie habituellement accordés au personnel de notre ambassade de Saïgon. D'abord, qu'il soit absolument clair que les membres de notre personnel n'étaient pas tous désireux de partir. Je suis plutôt désolé de l'implication dans la question du très honorable député, soit que leur association avec le Canada mettra leur vie en danger, parce que je ne pense pas qu'il en soit ainsi. Le comportement du Canada au Vietnam a toujours été très objectif. Nous faisons partie de la Commission internationale de contrôle. A mon avis, on ne peut dire que nous nous sommes mêlés, au même point que les États-Unis, au conflit entre le Nord et le Sud.

Quant à l'autre point soulevé, pour bien montrer le problème qui nous assaille, j'ai dit en réponse à une question précédente que notre ambassadeur a tenté de conduire à l'aéroport cinq Vietnamiens qui ont des parents au Canada. On les a forcés à descendre de la voiture et on leur a interdit de continuer. Sans doute la Chambre ne se rend-elle pas bien compte que nous ne tenons pas à un morceau de papier. Notre problème est tout autre. Notre problème, c'est que certains Vietnamiens qui voulaient se rendre à l'aéroport sans l'autorisation du gouvernement vietnamien s'en sont vu interdire l'accès. Ils n'ont pu continuer. Nous n'avons pas de forces armées. Nous n'avons aucun moyen de forcer un tel barrage.

Je dirai à mon très honorable ami que nous avons fait en l'occurrence tout ce que nous pouvions. Nous avons fourni au gouvernement américain des listes de Vietnamiens ayant des parents au Canada. Notre entreprise a réussi dans une certaine mesure. Nous avons réussi à ramener par avion des parents de Vietnamiens, je ne saurais dire combien. Ils n'étaient pas nombreux, mais quoi qu'il en soit, nous avons transporté cette fois-là tous ceux qui étaient autorisés à partir.

Compte tenu des circonstances, nous faisons tout notre possible pour les aider. Toutefois, je le répète, nous devons mettre toutes les chances de notre côté. Quel que soit le nombre des Vietnamiens qui réussissent à partir, il en restera beaucoup. Nous voulons pouvoir intervenir en leur nom, afin qu'ils puissent un jour retrouver les autres membres de leur famille.

Questions orales

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne songeais pas au groupe, en général, qui se trouve au Vietnam du Sud. Je parlais plus précisément des six ou huit personnes attachées à la mission canadienne là-bas. Je ne parle pas du groupe en général. J'ai demandé si le ministre serait prêt à réexaminer leur cas et à communiquer avec les Américains. Après tout, ces personnes qui ont travaillé à notre ambassade ont certains droits diplomatiques. Elles devraient avoir le droit de partir. Si les Américains communiquent avec eux et réussissent à faire autoriser leur départ, le gouvernement canadien fournira-t-il un avion pour amener au Canada ces gens qui, en dépit de la déclaration optimiste du ministre quant à leur avenir, font face à une mort presque certaine?

● (1430)

M. Sharp: Puis-je n'examiner qu'un seul de ces cas? Le chauffeur de l'automobile qui a conduit le chargé d'affaires à l'aéroport au moment de l'évacuation a évidemment réussi à passer du fait qu'il était au volant. Ce n'est qu'une fois à bord de l'appareil qu'on a su qu'il était le père de neuf enfants; on l'a alors persuadé qu'il valait mieux ne pas les abandonner au Vietnam. Il s'en est donc allé. Bien que nous ayons indubitablement des devoirs envers ces gens, je tiens à dire au très honorable député que tous ne sont pas désireux de quitter le Vietnam. J'estime que nous avons encore plus d'obligations à l'égard des personnes à charge et des parents de Vietnamiens qui vivent au Canada qu'à l'égard de ces gens-là, parce qu'ils n'ont pas de lien particulier avec le Canada et qu'ils ne tiennent pas nécessairement à venir s'établir au Canada.

M. Diefenbaker: Comme réponse évasive, c'est soigné!

* * *

LE LOGEMENT

DEMANDE DE MODIFICATION DU PAAM ET D'ASSUJETTISSEMENT DES TERRAINS MUNIS DE FOSSES SEPTIQUES

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Elle fait suite à une déclaration que faisait vendredi dernier l'honorable représentant. Celui-ci affirmait qu'il y avait encore des fonds de disponibles en vertu du programme d'aide pour l'acquisition d'une maison. Étant donné la forte demande dans ma région pour un financement sous l'empire de ce programme—il existe sans doute une demande analogue dans d'autres régions rurales du Canada où les gens vivent dans de petites localités—mais comme, aux termes de la politique actuellement en vigueur, le programme ne s'applique pas à eux, le ministre songerait-il à modifier la politique gouvernementale, afin que les terrains munis de fosses septiques soient assujettis à ce programme?

Des voix: Bravo!

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je suis heureux de constater que mon honorable ami a noté le succès obtenu par le programme, comme nos honorables vis-à-vis l'ont toujours fait. Je signalerai que 40,000 prêts en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont été consentis dans des régions rurales, la plupart pour des terrains munis de fosses septiques. Néanmoins, les règlements sont peut-être trop stricts dans certaines régions et j'étudie actuellement la politique pour m'assurer qu'elle est positive et que, tout en maintenant